



Syndicat des Eaux
et de l'Assainissement
Alsace-Moselle

Rapport annuel 2021

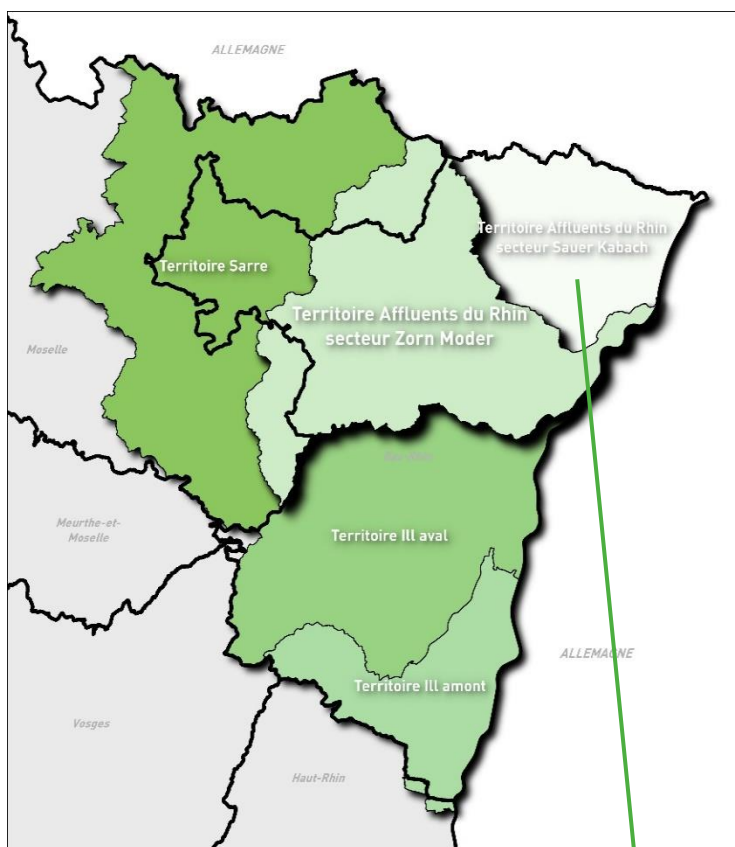
> Synthèse locale Grand Cycle de l'Eau

AFFLUENTS DU RHIN SECTEUR SAUER KABACH

PÉRIMÈTRE DE SAUER PEHELBRONN



VOTRE COMMISSION LOCALE



CARTE D'IDENTITE DE VOTRE COMMISSION LOCALE

Nom : SAUER PEHELBRONN
 Domaine : Grand Cycle de l'Eau

Membre du SDEA depuis 01/01/2018

Nombre de communes : 24

EPCI membres au titre de la commission locale :
 CC Sauer Pechelbronn

Bassins versants concernés : Sauer, Seltzbach
 Cours d'eau principaux concernés : Sauer, Eberbach, Seltzbach

Nombre de délégués : 24

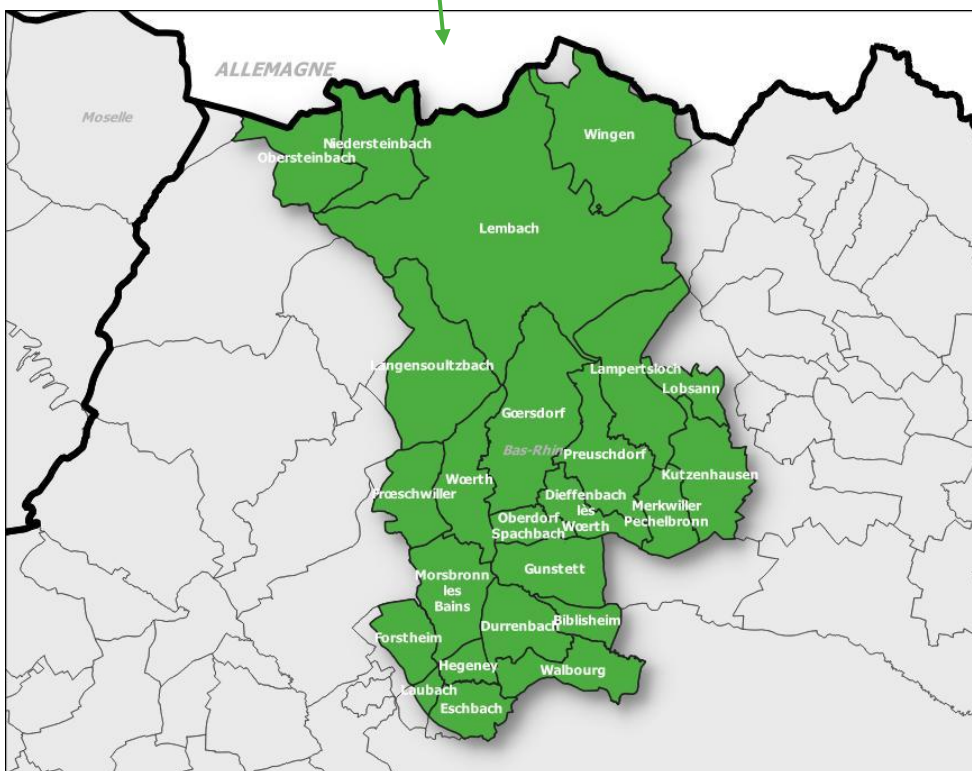
Nombre d'habitants :
 > 17 927 habitants résidents

Surface du périmètre :
 > 190 km²

Linéaire de cours d'eau :
 > 282 km

Territoire : Affluents du Rhin Secteur Sauer Kabach

Centre et Antenne de rattachement : Haguenau-Durrenbach





LE PRESIDENT DE LA COMMISSION LOCALE
Christian TRAUTMANN

Le SDEA, un acteur exemplaire au service du cycle de l'eau

Le SDEA est, de très longue date, un acteur reconnu pour son implication, ses actions et ses résultats en matière de responsabilité économique, sociale, sociétale et environnementale.

A ce titre, depuis 2008, le SDEA a été évalué de manière constante par l'AFNOR au **niveau exemplarité**, pour l'ensemble de ses pratiques et de ses résultats économiques, environnementaux, sociaux et sociétaux. Le modèle du SDEA est passé au crible des **17 Objectifs de Développement Durable des Nations Unies** et des 169 cibles fixées au niveau international qui en découlent.

Notre évaluation, régulièrement en progression, est désormais proche du maximum atteignable, avec un score voisin de 800 points/1000, avec des objectifs réalisés parfois jusqu'à 90 %, comme c'est le cas en matière de :

- partenariats,
- villes et communautés durables,
- innovation et infrastructures,
- égalité hommes-femmes,
- et bien sûr, autour du cycle de l'eau

L'évaluation AFNOR de la contribution de la démarche RSE du SDEA aux ODD



Un complément au Rapport Annuel local : le nouveau Rapport d'activité et de Développement Durable

En complément des éléments rapportés dans ce rapport annuel 2021 du périmètre, le rapport d'activité et de développement durable 2016-2020 perspectives 2021-2026, retrace les contributions passées, présentes et à venir du Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle en matière de cycle de l'eau, et au-delà, ses réalisations en matière de responsabilité économique, sociale, sociétale et environnementale.

Pour disposer d'une vision d'ensemble des actions du SDEA au service du bien commun et des générations futures, vous pouvez accéder au rapport sur le site internet du SDEA ou par le biais du QR Code ci-contre.

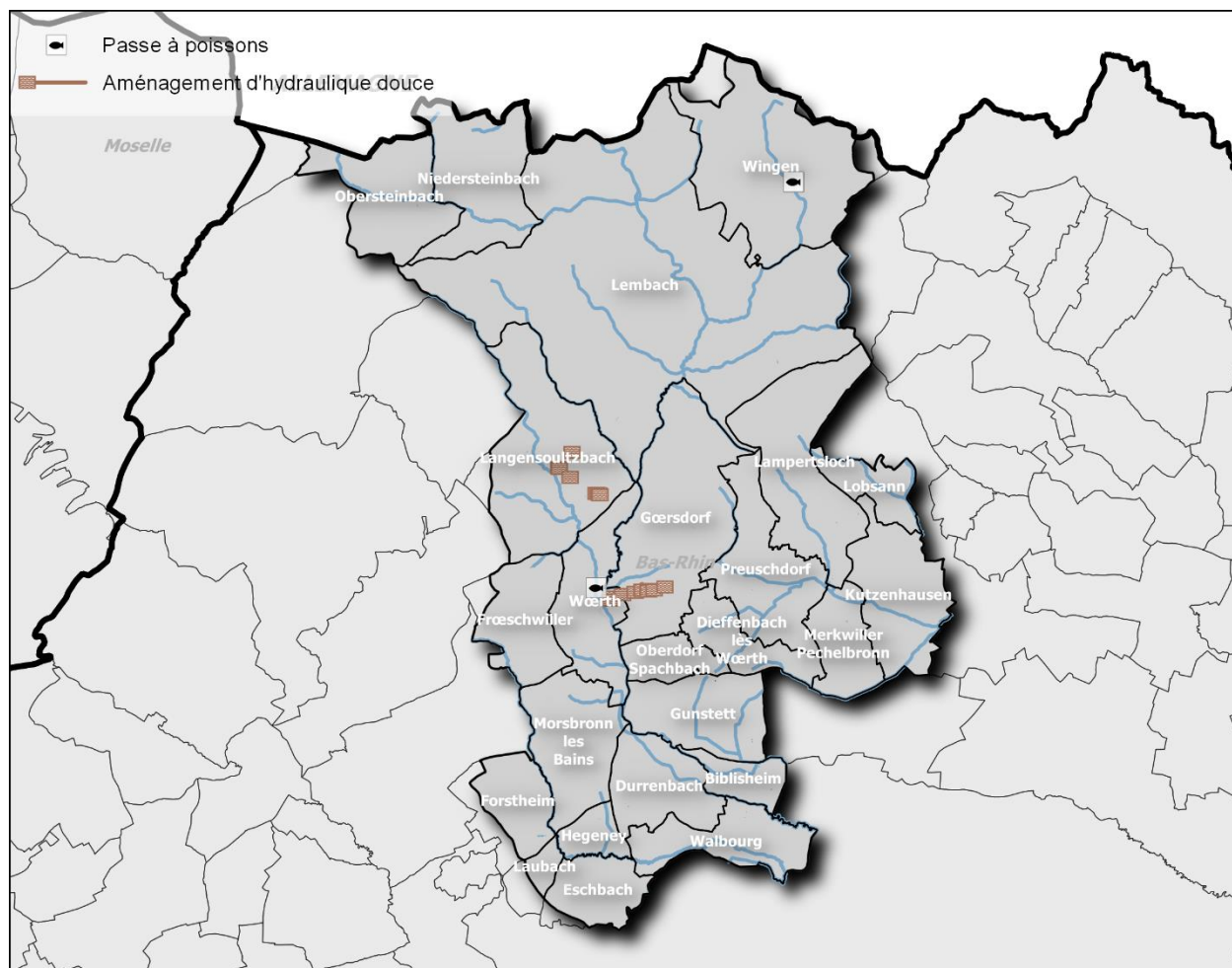


VOTRE PATRIMOINE

OUVRAGES EN GESTION :

- 3 Ouvrages de franchissement piscicole
- 0 système d'endiguement
- 0 km de digues
- 0 aménagement hydraulique
- 0 ouvrage de rétention (PI+CEB)
- 19 aménagements hydraulique douce
- 2 km d'aménagement d'hydraulique douce

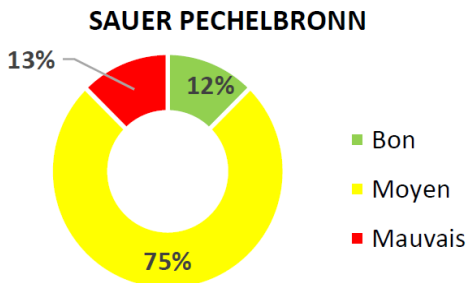
CARTOGRAPHIE DU PATRIMOINE :



LA QUALITÉ DES MILIEUX AQUATIQUES

INDICATEURS D'ETAT

ETAT ECOLOGIQUE DES MASSES D'EAU

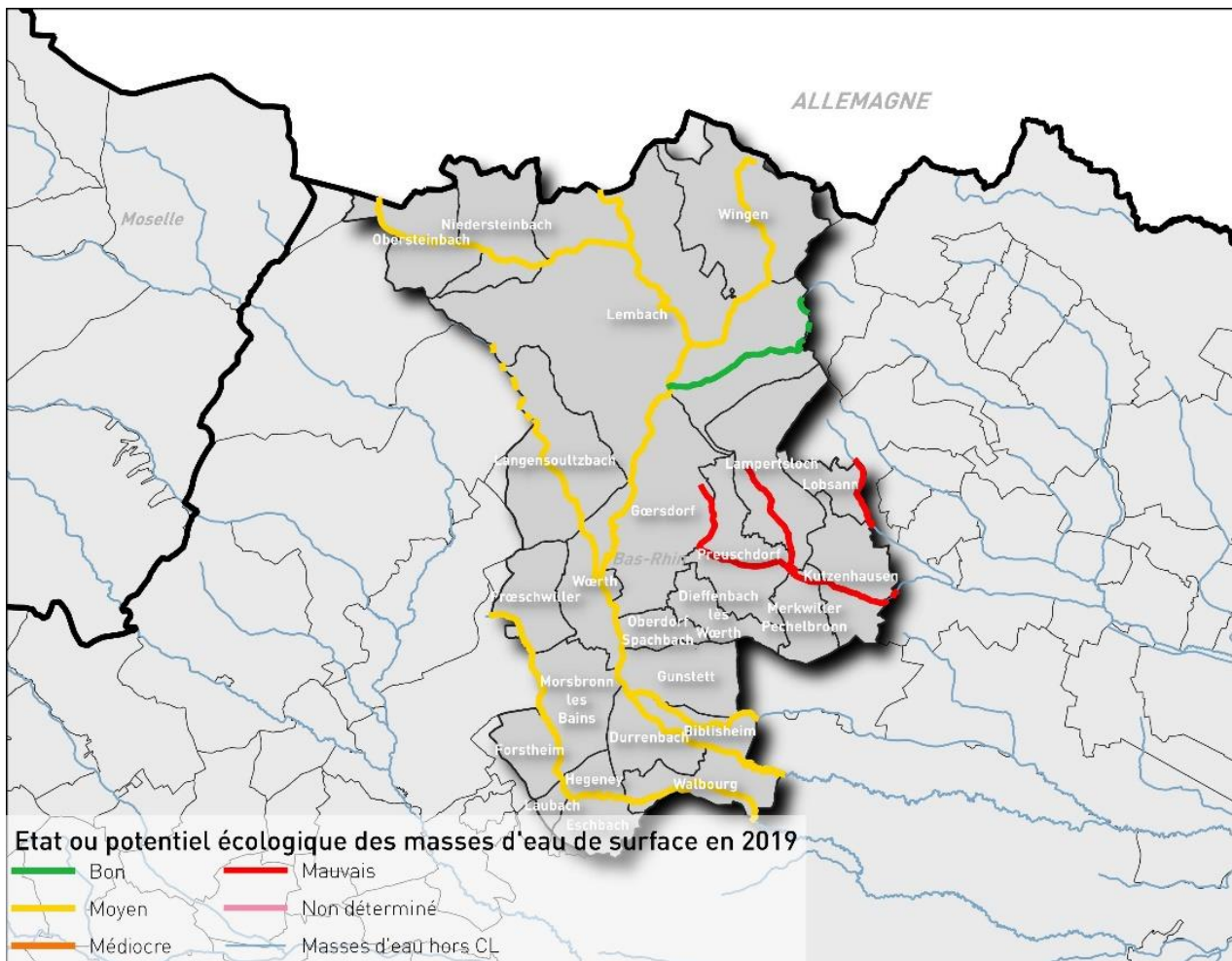


NOMBRE D'OUVRAGES RECENSES FAISANT OBSTACLE A L'ECOULEMENT

- > Nombre d'ouvrage **99** unités
- > Ouvrages prioritaires (Liste 2) : **0** unité

Pour plus d'informations sur la qualité de l'eau et des milieux aquatiques vous pouvez consulter le Système d'Information sur l'Eau Rhin-Meuse <https://rhin-meuse.eafrance.fr/>

CARTE DE LA QUALITE ECOLOGIQUE DES COURS D'EAU ;



La qualité écologique des masses d'eau (2019) permet de distinguer les bassins de la Sauer et du Seltzbach qui montrent un niveau de perturbation non conforme au bon état écologique (Sauer = état moyen et Seltzbach = état mauvais).

Dans le bassin de la Sauer, les perturbations sont liées à une dégradation des compartiments biologiques (diatomées et macrophytes) dépendants de la qualité de l'eau. Les paramètres déclassants sont les matières phosphorées.

Dans le bassin du Seltzbach, les compartiments biologiques (poissons et invertébrés aquatiques) ainsi que les paramètres physico-chimiques liés à l'azote, au phosphore et aux matières organiques sont déclassants. La qualité de l'eau et les conditions d'habitats sont les facteurs de perturbation de ce bassin.

A une échelle de lecture plus fine que celle des masses d'eau, on peut considérer que les ruisseaux de tête de bassin versant arrivent à tirer leur épingle du jeu mais présentent tout de même des perturbations fonctionnelles liées à la continuité écologique ou à des altérations d'ordre hydromorphologique. La présence d'étangs est également un facteur d'altération, c'est le cas sur le Heimbach amont, le Schmeltzbach, le Soultzbach.

Pour mémoire, l'objectif poursuivi dans les actions de reconquête de la qualité des milieux aquatiques est l'atteinte du bon état écologique de ces derniers.

VOS DONNÉES FINANCIÈRES

CONTRIBUTION GCE

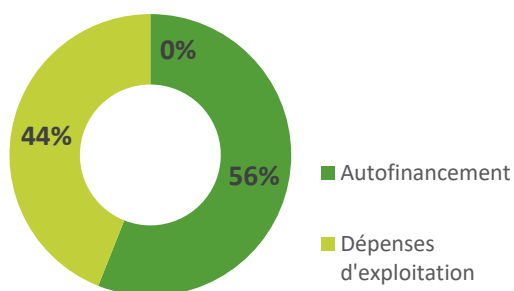
Retrouvez ci-dessous les éléments constitutifs des contributions de votre périmètre.

EPCI membres ;

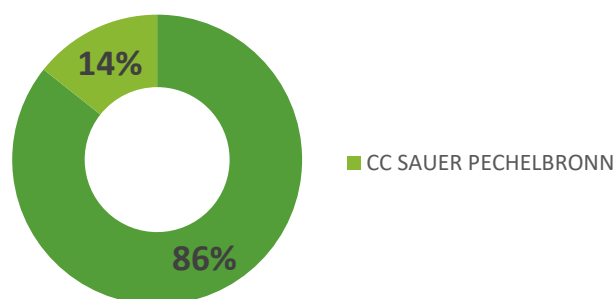
Données financières	2019	2020	2021
Contribution totale GCE du périmètre	149 820 €	130 000 €	130 000 €
Dépenses d'exploitation	21 679 €	61 049 €	60 065 €
Investissements éligibles à la taxe GEMAPI	66 432 €	60 016 €	27 698 €
Investissements non éligibles à la taxe GEMAPI	0 €	226 €	0 €

> Contribution moyenne GCE par habitant ; 7,25 € par habitant

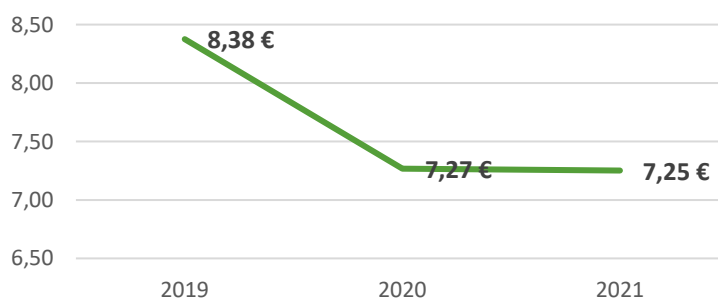
Affectation pour 100 € de recettes



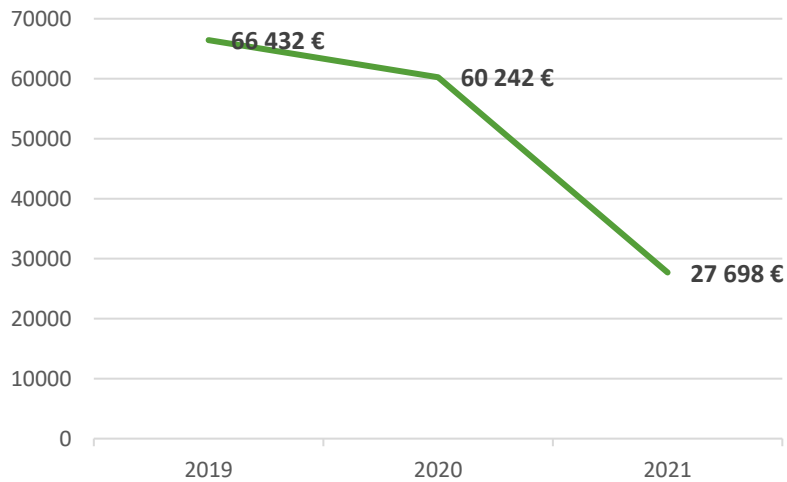
Contributions par membres



Contribution moyenne GCE par habitant



Montant des investissements



Indicateurs financiers	2019	2020	2021
Durée d'extinction de la dette	0,0 ans	0,0 ans	0,0 ans
Capital restant dû	0 €	0 €	0 €
Dotation (FCTVA), Subventions d'investissement	1 157 €	13 287 €	0 €

Le budget est maîtrisé. La Commission Locale a fixé la contribution GCE à 130 000 € par an, montant permettant de couvrir les besoins en exploitation et les investissements de 2021 sans recours à l'emprunt.

GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES

Gestion des cours d'eau ;

- 13 Sollicitations ponctuelles hors programmation
- 5 000 ml de cours d'eau expertisés/visités
- 0 ml de berges stabilisées en techniques végétales
- 0 ml de berges stabilisées en techniques non végétales
- 0 ml de cours d'eau renaturés
- 0 ml de cours d'eau restaurés en lit mineur
- 5 ml de cours restaurés en ripisylve

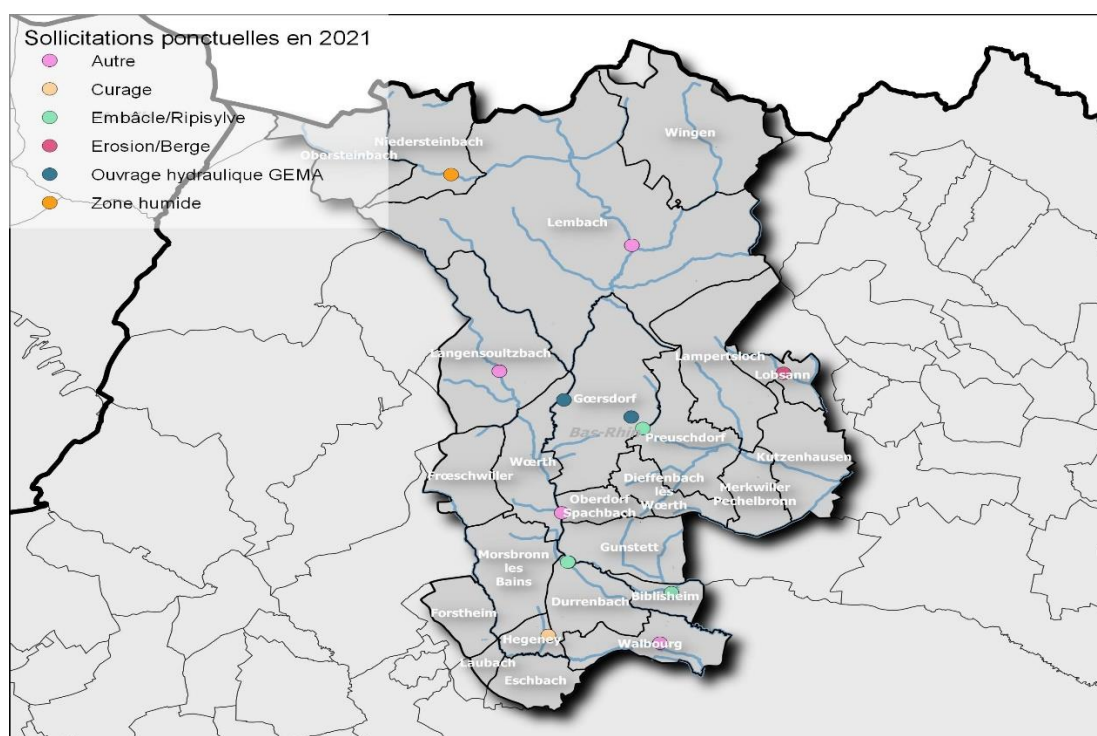
Continuité écologique :

- 0 ouvrage ayant fait l'objet d'une étude
- 0 ouvrage ayant fait l'objet de travaux

Gestion des zones humides :

- 0 ha de zones humides étudiées
- 0 ha de zones humides restaurées

Carte des sollicitations ;



GESTION DES INONDATIONS et RUISSELLEMENTS

Gestion des coulées d'eau boueuses ;

- 1 733 ml d'aménagements d'hydraulique douce créés
- 1 191 ml de fascines mortes créées
- 0 ml de bandes enherbées semées
- 218 ml de fascines vivantes créées (haies et miscanthus)
- 0 ml d'Aménagement d'hydraulique douce entretenus
- 0 ouvrage ayant fait l'objet d'une étude de faisabilité
- 0 ouvrage ayant fait l'objet de travaux
- 0 ouvrage ayant fait l'objet d'une régularisation réglementaire
- 0 m³ de sédiments curés dans les ouvrages
- 6 exploitants agricoles bénéficiant d'une indemnité

Gestion des inondations par débordement de cours d'eau ;

- 0 ouvrage ayant fait l'objet d'une étude de faisabilité
- 0 ouvrage ayant fait l'objet de travaux
- 0 ouvrage ayant fait l'objet d'une régularisation réglementaire
- 0 diagnostic de vulnérabilité réalisé

LES INVESTISSEMENTS SUR VOTRE PERIMETRE

Partenariat SDEA – Parc Naturel des Vosges du Nord

Dans l'exercice du partenariat entre le SDEA et le PNRVN plusieurs actions sont engagées sur le territoire de la Communauté de Communes. Ces actions sont portées par les 2 structures afin d'optimiser la maîtrise d'ouvrage en vue de maintenir une dynamique historique de la gestion des cours d'eau.

Les plans de financement sont multiples et ponctuellement le périmètre GCE Sauer-Pechelbronn accompagne des actions portées par le PNRVN. Par exemple, le programme Life Biocorridors a fait l'objet de quelques accompagnements lors d'imprévus en phase chantier au regard des compétences exercées par le SDEA.

L'année 2021 a permis de voir la réalisation de 2 principaux chantiers de restauration de la continuité écologique à Liebfrauenthal (Ancienne pisciculture) et à Langensoultzbach (Etangs de la Nonnenhard), finalisant ainsi le programme Life Biocorridors sur ce volet.



Figure 1 : Réalisation d'une rampe en enrochement au droit du vannage et terrassement sur le site de l'ancienne pisciculture à Liebfrauenthal

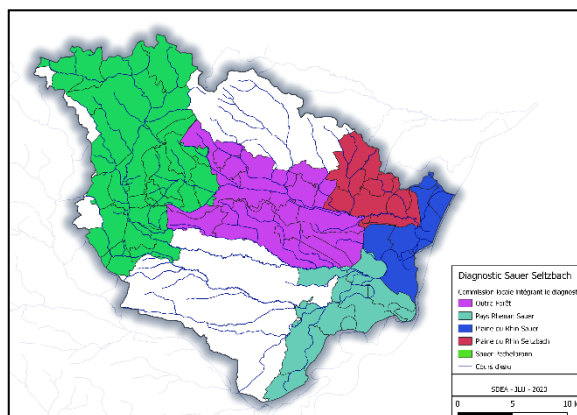


Figure 2 : Inauguration des travaux à Langensoultzbach le 26/03/2022

VOTRE ACTUALITÉ

Périmètre Sauer Seltzbach

- ➔ Superficie BV Sauer-Seltzbach : 693km²
- ➔ Superficie du couvert par le diagnostic : 457 km²
- ➔ Périmètre du diagnostic : 4 CDC, 73 communes
- ➔ Nbre de bâti estimé en zone inondable (crue centennale)
 - Sauer Pechelbronn : 798
 - Outre-Forêt : 688
 - Plaine du Rhin : 1574
 - Bande Rhenane : 623



Animation du territoire

Afin de structurer les actions et les réponses sur la thématique inondation et ruissellement, une animation à l'échelle du bassin versant a été mise en place depuis 2019. L'animation consiste en 3 volets :

- Participation aux réunions structurantes sur la thématique inondation et coulées de boue.
- Accompagnement ponctuel de collectivités afin d'assurer la continuité de dossier en cours, ou pour traiter de sujets d'actualités (urbanisme, ruissellement...).
- Réalisation d'un diagnostic inondation et coulées de boue sur le territoire.

Diagnostic inondation et coulées de boue.

Les bassins versant de la Sauer et du Seltzbach sont sensibles :

- sur la partie amont aux phénomènes de ruissellement et de coulées d'eaux boueuses liées à des précipitations intenses
- en plaine aux phénomènes de débordement de cours d'eau survenant le plus souvent en fin d'hiver.

Le SDEA a lancé en 2019 un diagnostic sur l'ensemble du territoire, afin d'accumuler la connaissance du risque inondation, les études menées et les attentes des élus. Ce travail s'est poursuivi sur l'année 2020, pour un total de 22 communes rencontrées, qui ont partagé leur historique sur les problématiques d'inondation.

Il a ainsi été identifié 102 bassins de risques, croisement entre un aléa inondation et des enjeux bâtis.

Etude ruissellement

Suite au constat d'absence d'étude récente sur le volet ruissellement sur l'amont du bassin versant. Et face à la sensibilité de ce territoire à cette problématique, les élus du territoire ont validé la réalisation d'une étude ruissellement globale. 2021 a permis la rédaction du cahier des charges et l'intégration de l'analyse des ouvrages présents sur le territoire. Elle permettra de disposer d'un même socle de modélisation sur une grande partie du territoire afin de développer un plan d'action pluriannuel et proportionné aux risques. Cette étude se concentrera sur les petits bassins versants non traités dans le cadre de l'étude PPRI portée par l'Etat.

Sensibilisation avec les élus Sauer Pechelbronn le 21 mai 2021 :

Trois thématiques ont été traitées sur 3 lieux :

- Pratique agricole pour limiter l'érosion au GAEC du Gibsbach,
- Fascine vivante à Ringeldorf pour visualiser le devenir d'une fascine efficace pour limiter la coulée d'eau boueuse,
- Actions en faveur des haies à Laubach, présentation par le maire de ses actions en faveur de la trame verte.

La visite a été réalisée avec la participation de Mr Heim du jardin Hymenoptera, écologue qui a prodigué des conseils tout au long de la visite.

Action de sensibilisation des scolaires du collèges de Woerth.

A la demande des enseignants, une intervention en classe de 5ième a été faite le 11 mai 2021. Il s'agissait d'expliquer le phénomène des inondations, l'historique des crues sur le secteur, et présenter des actions de prévention. Une visite de terrain sur 1h s'est tenue pour observer les repères de crues sur le territoire et les actions de continuité écologique.

Un **kit PCS** (Plan Communal de Sauvegarde) a été élaboré en 2020 à destination des élus du territoire pour leur permettre de se faciliter l'appropriation du sujet et des outils existants et disponibles. Le kit a été diffusé aux élus en 2021 et leur servira à élaborer et/ou mettre à jour leurs PCS.

GLOSSAIRE

LISTE DES ABRÉVIATIONS ET DÉFINITIONS

- > **AERM** : Agence de l'Eau Rhin-Meuse
- > **BOP** : Budget Opérationnel du Programme 181 (Ligne Budgétaire de l'Etat – Inondations)
- > **CEB** : Coulées d'Eaux Boueuses
- > **CL** : Commission Locale (SDEA)
- > **CLE** : Commission Locale de l'Eau (SAGE)
- > **FPRNM** : Fond de Prévention des Risques Naturels Majeurs
- > **GCE** : Grand cycle de l'Eau ; correspond aux compétences incluent dans la GEMAPI complétées par la lutte contre les coulées d'eau boueuses et l'animation des bassins versants.
- > **GEMAPI** : Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations
- > **PAPI** : Programme d'Actions et de Prévention des Inondations
- > **PI** : Prévention des Inondations
- > **PPRI** : Plan de Prévention des Risques inondations
- > **SAGE** : Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux
- > **SDAGE** : Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux

INDICATEURS

- > **Aménagement hydraulique** : Cet indicateur représente les ouvrages de protection, contre les inondations, classés au titre du R562-18 du Code de l'Environnement (Ex : Bassin de rétention)
- > **Aménagement d'hydraulique douce** : Cet indicateur représente les aménagements situés dans un bassin versant servant la lutte contre l'érosion des sols et le ruissellement (Ex : Fascines, haies...)
- > **Système d'endiguement** : Cet indicateur représente les ouvrages de protection, contre les inondations, classés au titre du R562-13 du Code de l'Environnement (Ex : Diques latérales au cours d'eau)
- > **Ouvrage prioritaire (Liste 2)** : Cet indicateur représente les obstacles à l'écoulement classés en Liste 2 au titre de l'article L214-17 du Code de l'Environnement. Ces ouvrages doivent être prioritairement aménagés afin de favoriser la continuité écologique des milieux aquatiques.
- > **Cours d'eau renaturé** : Cet indicateur représente les cours d'eau ayant bénéficiés d'une opération de restauration visant le retour à un état originel dit de référence écologique.
- > **Cours d'eau restauré** : Cet indicateur représente les cours d'eau ayant bénéficiés d'une opération de restauration visant le retour à un état passé permettant de reconquérir le bon fonctionnement écologique des milieux aquatiques.